



La Lettre / Eskutitza

MAI 2023 / 2023ko Maiatza

ENVIRONNEMENT

LA PARTICIPATION DE TOUS POUR IMAGINER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE LAHONCE

Le Comité Consultatif Local Environnement (CCL) a proposé au conseil municipal d'initier une démarche de participation citoyenne. Il s'agit de favoriser les échanges pour imaginer ensemble ce que pourrait être notre commune neutre en CO2, respectueuse de la nature et ancrée sur les solidarités.

Les enfants de l'école ont commencé à imaginer leur monde en 2050, quand ils seront grands ! Aux plus âgés de jouer maintenant !

Plusieurs temps forts vous sont proposés sur les mois à venir :

1. Une « place du dialogue », située tout près des commerces, où un dimanche matin par mois, de 10H30 à 12H, accompagné par un/des animateurs, chacun pourra échanger, apporter son avis, ses idées sur des sujets d'intérêt pour tout à chacun d'entre nous. Première rencontre le 14 mai.

2. Un atelier de retour et partage d'expériences de Lahonçais sur l'autoconsommation électrique obtenue grâce à des solutions photovoltaïques, pour réduire

concrètement et significativement son empreinte CO2 et sa facture d'électricité ! le 27 avril à 20h30 (petite salle Kiroldegi).

3. Des apéros conviviaux, « on refait le monde » en mode auberge espagnole pour se rencontrer, partager, rire ensemble les 14 mai, 18 juin de 12h à 15h (petite salle Kiroldegi).

4. Un atelier remue-méninges « on refait le village et le vivre ensemble » utilisant la « fresque de la Renaissance Ecologique » comme support, qui vous permettra de proposer des idées innovantes, ou qui vous tiennent à cœur, pour projeter positivement notre village en 2050. le 3 juin et le 2 juillet de 10h à 13h (petite salle Kiroldegi). Vos idées sont précieuses ! Soyez nombreux à vous joindre à nous pour l'un ou l'autre de ces temps forts ! Nous serons ravis de vous accueillir !

Devant cette nécessité de transformation en réponse aux enjeux environnementaux et sociaux, l'avenir de notre village vous concerne, vous et votre famille !

Le CCL

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Lahonce a décidé de programmer une nouvelle édition de la fête de la nature le samedi 13 mai 2023 de 9 heures à 13 heures dans le cloître de l'abbaye...

Vous pourrez profiter d'un marché de producteurs de produits locaux, de la traditionnelle bourse aux plantes organisée par TRUKATU, de la mini ferme d'Emekopa, de l'exposition d'Aquarelles, de balade dans la nature pour découvrir la faune et la flore, de jeux proposés par les écoliers et les enfants du périscolaire, de nombreux stands.... Venez nombreux passer un agréable moment dans un lieu magnifique !



LES CARRIOLES VERTES

Depuis 2020, l'association des Carrioles Vertes est installée à Lahonce pour composter en moyenne 500 kg de biodéchets par semaine. Aujourd'hui, ils agrandissent leur espace pour créer un jardin expérimental, un lieu pour mettre en avant la boucle vertueuse du compostage, de la production du compost à son utilisation. Ce jardin comprendra plusieurs espaces, une zone de compostage en bac, un abri avec récupérateur d'eau de pluie, un potager et un parterre de fleurs pour réaliser des tests sur les techniques d'utilisation du compost et une plateforme pédagogiques pour recevoir et sensibiliser le public.

À l'occasion du lancement de ce projet, l'association réalise une campagne de don pour les aider à financer ce projet. Si vous souhaitez leur donner un coup de pouce, rendez-vous sur «Kunbis.com» pour contribuer à la cagnotte ou partager à vos proches.



LES BARTHES DE LAHONCE, UN MILIEU À PRÉSERVER

LA DÉMARCHE DES ACTEURS PUBLICS

La Commune, depuis plusieurs années, porte un regard particulier sur les Barthes, véritable réservoir de Biodiversité et important pour la régulation des Eaux Pluviales ou les inondations. Plusieurs études, diagnostic ou plan des gestion se sont succédés, jusqu'à la création d'Espace Naturel Sensible en 2017-2018, afin de préserver les Barthes de Lahonce.

L'ACTION DU DEPARTEMENT 64 COMPÉTENCE « ESPACES NATURELS SENSIBLES »

De par sa compétence qui lui a été attribuée par la loi du 18 juin 1985, le Département des Pyrénées-Atlantiques instaure des Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur des périmètres qu'il souhaite protéger du développement urbain afin d'y préserver, gérer et valoriser le

milieu et ses espèces. 3 ENS ont été créés au cours des dernières années sur les barthes de Lahonce, l'Ardanavy et l'Aran. Un plan de gestion de ces secteurs est mis en place en co-animation avec le Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime (SMBAM).



L'ACTION DU SYNDICAT MIXTE DU BAS ADOUR MARITIME - COMPÉTENCE « GEMAPI »

Le Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime est compétent en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GeMAPI) sur le bassin versant de l'Adour aval. Sur une superficie de 836 km², le syndicat gère les cours d'eau de l'Adour, les gaves réunis, l'Aran, l'Ardanavy, la Bidouze à cheval sur le département 64 et 40.

Parmi ses actions, on peut citer : la restauration et l'entretien de la végétation des berges, la gestion des embâcles, la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes, la défense et prévention contre les inondations ou encore l'animation et la sensibilisation auprès des scolaires.



L'ENS des barthes de Lahonce situé sur la plaine humide d'Arbéou

Les autres partenaires institutionnels qui oeuvrent pour la préservation des milieux humides : Fédération de chasse et de pêche, SAFER, EPFL, Agence de l'Eau, association MIFENEC, CENna, CPIE seignanx, les communes d'Urt, d'Urcuit, de Lahonce, de Briscous, etc...

Les barthes : de quoi s'agit-il ?

Les barthes sont de vastes zones humides situées en bordure de l'Adour. Elles sont composées de zones boisées, de cultures et de prairies. Ces zones inondables ont permis le développement de multiples habitats naturels très diversifiés permettant d'accueillir une faune et une flore remarquables et protégées.

Au-delà de leur richesse remarquable, ces zones humides remplissent plusieurs rôles :



Le défaut d'entretien de ces espaces et du réseau hydraulique peut conduire à une fermeture du milieu et à une disparition progressive des habitats humides, menaçant ainsi la biodiversité y séjournant.

Une gestion durable de ces secteurs est essentielle pour conforter le rôle des Barthes dans la prévention des inondations, mais aussi dans la conservation de la biodiversité et le maintien de la qualité de l'eau.

C'est dans cet objectif que les acteurs publics interviennent...



« SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE »

Il n'échappe à personne que la sobriété énergétique est à l'ordre du jour. Que nous soyons particulier, entreprise ou collectivité territoriale, nul n'échappe aux consignes ! Aussi bien pour préserver les ressources de notre planète que pour notre portefeuille !

Notre collectivité n'échappe pas à ces règles et si Lahonce est déjà en ordre de marche depuis quelques années, un coup d'accélérateur est donné.

Avec l'aide du TE64 (Territoire d'Energie, ancien Sdepa), des simulations des dépenses d'énergie ont été réalisées pour

2023 et nous permettent de prendre des décisions, chiffres à l'appui.

Compte tenu des évolutions tarifaires, nous avons mis en place plusieurs démarches :

- L'amortisseur électricité : dispositif visant à alléger les factures selon certaines conditions et applicable en 2023
- Les gestes simples du quotidien avec l'aide et la participation des agents mais également des usagers ayant recours à nos infrastructures municipales
- Des études et des travaux d'économies d'énergies sur les bâtiments

communaux et l'éclairage public sont en cours, en commençant par des actions à gains rapides telles que le passage aux Led.

Chacun contribue individuellement à un effort collectif.



Un diagnostic écologique mené sur l'ENS de Lahonce



Le Département a mandaté l'agence MTDA pour conduire une étude sur l'ENS de Lahonce. Elle consiste à réaliser un diagnostic écologique parcellaire afin de proposer des actions de restauration en fonction des enjeux écologiques présents et de l'état de conservation.



Résultats des inventaires écologiques :

- 30 typologie d'habitats, 5 habitats d'intérêt communautaire dont 1 prioritaire : **l'Aulnaie Frénaie.**
- 99% du site classé en **zone humide.**
- **130 espèces animales** recensées dont plusieurs protégées (ex : Cistude d'Europe et cuivré des Marais illustrés ci-après)
- **12 espèces patrimoniales végétales** dont 2 espèces protégées (ex : Renoncule à feuilles d'ophioglosse illustrée ci-après)






ENJEUX	OBJECTIFS
Préserver un patrimoine naturel à fort enjeu	Maintenir les éléments en bon état de conservation et à forts enjeux Assurer la compatibilité entre usages anthropiques du site et respect de sa biodiversité
Améliorer le potentiel de support de biodiversité des milieux	Restaurer les habitats dégradés Modifier les pratiques de gestion des habitats dégradés
Enjeux transversaux	Réguler les populations d'espèces exotiques envahissantes Restaurer les corridors de déplacement de la faune Concilier les enjeux agricoles et forestiers avec les enjeux environnementaux Acquérir des connaissances sur l'état écologique du site et sur les espèces présentes Préserver la qualité des eaux Restaurer l'identité paysagère de bocage du site

Au regard des enjeux identifiés dans le diagnostic, plusieurs objectifs ont été définis (cf. tableau ci-contre).

Afin de répondre à ces objectifs plusieurs actions de gestion ont été préconisées comme par exemple la création d'une zone de quiétude, la création de mares, la restauration du réseau bocager, la diversification des essences forestières, la régularisation et traitement des espèces exotiques envahissantes, etc.



Une animation foncière pilotée par le Département 64

En 2018 le Département des Pyrénées-Atlantiques a créé l'ENS des barthes de Lahonce dans un objectif de gestion, restauration et préservation du milieu et ses espèces. Il a conventionné en 2020 avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) et l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) Pays basque pour engager une animation foncière. Le but de ce partenariat est d'engager une démarche

de négociation et d'acquisition foncière pour pérenniser les actions de gestion et de préservation de ces milieux à fort enjeux environnementaux. Dans le périmètre de l'ENS, M. BRETHES, chargé d'opération à la SAFER, a contacté par courrier les propriétaires privés intéressés pour vendre leur parcelle. La meilleure des garanties pour pérenniser cette démarche de préservation est une bonne maîtrise du foncier.

LE DEPARTEMENT 64
AMBITIONNE A ETRE LE
GARANT DE LA MAITRISE
FONCIERE DE L'ENS DES
BARTHES ET DE LEUR
PRESERVATION AU CÔTÉ
DE SES PARTENAIRES



FERMETURE AU LAC

Pour éviter les désagréments que la commune a subi l'été dernier, la municipalité a décidé d'installer des bennes afin d'éviter des intrusions ; celles-ci resteront en place jusqu'au mois de septembre.

Nous sommes désolés pour la gêne occasionnée et vous remercions pour votre compréhension.

Merci de ne pas stationner dans l'allée Zazarta dont l'accès et le stationnement sont réservés aux riverains. Un parking est à votre disposition à côté de l'atelier municipal.



AGENDA

MAI / MAIATZA

Lundi 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 à 12h.

Samedi 13 mai

Fête de la nature dans le cloître.
Exposition aquarelle.

Samedi 27 mai

Soirée Moules/frites organisée par l'Espace jeunes.
Conférence sur l'importance de la forêt.

JUIN / EKAINA

Dimanche 11 juin

Concert avec OCTAVUS dans l'abbaye à 17 heures.

Judi 15 juin

Audition de musique dans la grande salle Kiroldegi à 18 heures.

Samedi 17 juin

Spectacle de danse organisé par La Voie d'un Ange dans la grande salle Kiroldegi.

Samedi 24 juin

Spectacle organisé par Troup'adour dans la grande salle Kiroldegi.

JUILLET / UZTAILA

Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 juillet

Fêtes de Lahonce.

LAHONCE 2023-2024

NOUVEAU PROGRAMME SPÉCIAL SÉNIOR : PRÉVENTION RISQUE DE CHUTES ATELIER EQUILIBRES DE L'ÂGE

Gratuité du programme pour 12 participants
Sous réserve de l'accord de soutien 2023-2024 des partenaires institutionnels
Encadré par 2 professionnelles de santé et du mouvement.

De septembre 2023 à mars 2024 : Les mardis de 14h à 15h30 en dehors des vacances scolaires) • Deux bilans individualisés (début et fin de programme) • Un livret de mouvements spécifique et adapté • Lieu : Lahonce – salle Setoain 1^{er} étage (face à la poste)

Contact-enseignement-inscription : Art Mouvement Santé, Tél. 06 82 17 69 43

Ce programme reçoit depuis 2020 le soutien de L'ARS Nouvelle Aquitaine-Département 64-Commune de Lahonce



Mairie de Lahonce
700 avenue de l'Abbaye - 64990 LAHONCE
Tél. 05 59 31 55 10 - www.lahonce.fr

CARNAVAL

Samedi 25 février un beau cortège emmené par la fanfare du Réveil Urtois a défilé dans le bourg de Lahonce pour fêter Carnaval. Quelques associations et les jeunes de l'ALSH avaient répondu présent avec leurs magnifiques chars créés sur le thème du sport
Adultes et enfants ont profité de cette journée avant le jugement de San Pansar sur la place du village.

La soirée s'est prolongée par un apéritif animé par la fanfare, un repas et une soirée.
Merci aux participants et aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de la journée.



LOCATION BENNE POUR LES DÉCHETS VERTS

Depuis le 01/01/2023, la Communauté d'Agglomération Pays Basque va facturer aux collectivités le dépôt en déchetterie de déchets verts. Aussi, la commune ne peut plus mettre à disposition des administrés la benne gracieusement puisqu'une facturation sera établie. La municipalité a donc revu le tarif de location qui sera de 160€ dès la première utilisation. Si vous souhaitez la réserver, merci de prendre contact avec Serge au 06 28 31 39 71. La réservation ne sera effective que lorsque le paiement sera effectué en mairie. Merci de votre compréhension.

EXPOSITION CENTENAIRE DU COMITÉ»

Dans le cadre de son centenaire (1912-2022), le Comité de Pelote du Pays Basque organise en 2023 (de juin à septembre) un évènement culturel photographique sur la pelote.

Le Comité souhaite proposer au plus large public une exposition d'images «extérieures» qui seront exposées dans les lieux de passage de diverses communes du Pays Basque, afin que

tout le monde puisse les apprécier. Ces documents retracent le passé glorieux, le présent actif et l'avenir plein de promesses des joueurs des clubs ou de la commune.

En collaboration avec les clubs de pelote Eskulari et Lehuntzarrak la commune a choisi 2 photos que vous pourrez apprécier au centre bourg dès le mois de juin.

ENQUÊTE SUR LES MODES DE DÉPLACEMENT « DOMICILE/ÉCOLE »

Bien qu'il s'agisse de fréquences régulières et d'amplitudes réduites, l'école est sans conteste le plus important générateur de déplacements motorisés dans la commune. En complément des analyses produites par les architectes-urbanistes mandatés pour l'étude du réaménagement du centre bourg, enfants et parents ont été mis à contribution à travers une enquête « flash » ciblées sur les déplacements « domicile/école ». Grâce à la collaboration de l'équipe enseignante et une forte participation des familles, les réponses exprimées ont contribué à alimenter les réflexions préalablement engagées et ont mis en exergue un intérêt partagé pour le développement d'une meilleure accessibilité piétonne à l'école. Sans surprise, environ 95% des enfants se rendent à l'école en voiture. L'éloignement et l'éclatement des lieux d'habitation, les déplacements professionnels des parents et l'âge des enfants en sont les principales raisons. Considérant la permanence de ces paramètres dans le temps ainsi que la géographie de la commune, il s'agit dès lors de s'interroger sur les leviers d'action permettant d'articuler « déplacements motorisés » et « modes actifs » avec en toile de fond l'enjeu d'apaiser et sécuriser les abords de l'école.

A l'instar de plusieurs villages aux caractéristiques similaires, nombreux sont les habitants qui aspirent à un nouvel équilibre dans l'aménagement des espaces publics de leur centre bourg afin de mieux s'adapter à la multiplicité des usages et des usagers. De toute évidence, la diminution des flux automobiles aux abords de l'école est certes une question d'aménagement urbain mais elle repose également sur une sensible évolution des pratiques qu'il conviendra d'accompagner. Aussi devant l'intérêt manifesté par plusieurs enfants et parents pour se rendre à l'école à pied via l'organisation d'une solution de type « pédibus/carapattes »*, une concertation va désormais être proposée aux différents acteurs de l'école (parents d'élèves, représentants de l'école et de la commune) en vue d'étudier collectivement les conditions de faisabilité d'un tel dispositif, qui au-delà de la mobilité, se veut également un facteur de lien social et de convivialité.

* Il s'agit d'un système d'accompagnement des enfants à pied vers l'école sous la surveillance d'adultes. Véritable ramassage scolaire pédestre sans moteur, sans essence, il requiert des adultes accompagnateurs, des lignes, des arrêts, un horaire.